

VANSEVEREN Ernest, Tisserand, Teinturier

Fils de **VANSEVEREN** Jules Joseph (°1865), Tisserand, filiation certaine, et de **PARMENTIER** Maria (°1865), Tisserande, filiation certaine.

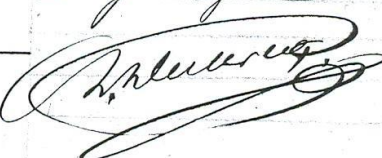
Premier enfant de Jules et Maria.

A sa naissance, ses père et mère étaient tous deux âgés de 28 ans.

Né le (ce) 25/08/1893 à Neuville-en-Ferrain (59), Au Berquier¹.

Décédé le 16/04/1917 à Vauclerc Aisne à l'âge de 23 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

No. 83	L'An mil huit cent quatre-vingt-treize le vingt-cinq Août
Naissance	à dix heures du soir, par devant nous Auguste Derwette Maire
de	et Officier de l'Etat-Civil de la Commune de Neuville-en-Ferrain
Ernest	Canton de Courcicq, Nord, Arrondissement de Lille, Département
Vanseveren	du Nord a comparu: Jules Joseph Vanseveren, âgé de
Enf. légitime	vingt-huit ans, tisserand, né et domicilié en cette commune lequel
	nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui
	à dix heures du matin, en sa maison, sis au N. Berquier,
Décédé	lui et de son épouse Maria Parmentier, âgée de vingt-
17026 pour la France	huit ans, tisserande, née à Mouscron, domiciliée en
le 16 Avril 1917	cette commune et auquel enfant il a été donné
à VAUCLERE	le prénom de Ernest. Lesdites présentations et
Aisne	déclarations faites en présence de Louis Declercq,
Tramont, à Neuville	âgé de vingt-six ans, instituteur adjoint de
en Fournay le	Louis Delberghe, âgé de cinquante ans, tisserand,
24 Février 1922	domicilié en cette commune. Le père et le second
Acte N° 13	témoin ont déclaré ne savoir écrire, le premier témoin
	a signé avec nous le présent acte après lecture faite.
	
	

Guerre. — Registre matricule. — 24-30-1912.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **VANSEVEREN**

Prénoms *Ernest*

Grade *2^e classe*

Corps *127^e Régiment d'Infanterie*

N° *5815* au Corps. — Cl. *1913*

Matricule. *3565* au Recrutement *Lille*

Mort pour la France le *16 avril 1914*

à *Vaucherc (Clione)*

Genre de mort *Tue à l'ennemi*

Né le *25 août 1893*

à *Neuville-en-Ferrain* Département *Nord*

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le *13 Janvier 1911*

par le Tribunal de *Lille*

acte ou jugement transcrit le *24 Février 1911*

à *Neuville-en-Ferrain (Nord)*

N° du registre d'état civil

260-708-1922. [26134]

N° 13

Transcription:

Vanseverem
Ernest.

Le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-deux, onze heures du matin,
Nous Edouard Boone, Maire et Officier de l'état civil
de la commune de Neuville-en-Ferrain, avons procédé à
la transcription du jugement dont la teneur suit:
Greffe du Tribunal Civil de Lille du douze Janvier
mil neuf cent vingt-deux. Application de la loi
du vingt six Janvier mil huit cent quatre vingt
douze. Jugement déclaratif de décès militaire
~~est décédé~~ Vanseverem. Extrait des minutes du
Greffe du Tribunal Civil de première instance de
l'arrondissement de Lille Département du Nord
Dressé, le mil neuf cent vingt-deux heures du
sur la déclaration de la Première Chambre du Tribunal
demeurant à Civil de Lille et rendu en son audience
et de publique du douze Janvier mil neuf cent
demeurant à vingt-deux le jugement dont le dispositif
qui, lecture faite, ont signé avec Nous est ainsi conçu: Déclare
mairie de le décès de Vanseverem Ernest né à Neuville-en-

N° _____

2e page
VANSEVEREN ERNEST

Le _____ mil neuf cent vingt deux _____ heures du _____
Ferrain le vingt cinq Aout mil huit cent quatre
vingt treize de Jules Joseph et de Larmentier Maria
en son vivant tisserand demeurant à Neuville en
Ferrain célibataire soldat au cent vingt septième
R^e d'Inf^{rie}rie tue à l'ennemi à Baucelles (Aisne)
le seize avril mil neuf cent dix sept "Mort pour
la France" Fixe la date présumée du décès au
est décédé seize avril mil neuf cent dix sept. Dit que
le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès ;
qu'il sera en conséquence transcrit sur les

Dressé, le _____ mil neuf cent vingt deux _____ heures du _____
sur la déclaration de registres de l'année courante de l'Etat
demeurant à Civil de la Commune de Neuville en Ferrain
et de _____ et que mention en sera faite sur les registres
demeurant à de l'Etat Civil de la dite Commune pour
qui, lecture faite, ont signé avec Nous l'année mil neuf cent dix sept
mairie de en marge de l'acte le plus voisin de la date dudit
décès et à la table alphabétique de la dite année. Pour Extrait
délivré à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition

N° _____

Le _____ mil neuf cent vingt deux _____ heures du _____
Le Greffier en Chef (signé) illisiblement. Pour trans.
cription conforme.

Ville de Neuville en Ferrain

59960

PHOTOCOPIE conforme à
l'acte original à la date du

Pour le Maire
L'Agent Territorial délégué



Rayé cent six
mots nuls.

E. Guen.

est décédé

Dressé, le _____ mil neuf cent vingt deux _____ heures du _____

sur la déclaration de

demeurant à

et de

demeurant à

qui, lecture faite, ont signé avec Nous

mairie de

E. Guen.